

<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KNOERINGUE DE LA SEANCE DU 9 MAI 2022</p>

LISTE de PRESENCE

Sous la présidence de M. UEBERSCHLAG André, Maire

Présents : M. GROELLY Patrick, GENG Caroline, ZOELLE Jean-Denis, adjoints.
MM., GUTZWILLER Laurent, MERTZ Julie, MUNCH Johnny.

Absents excusés : MM. DOPPLER Franck ayant donné procuration à UEBERSCHLAG André, FRISCH Guillaume ayant donné procuration à ZOELLE Jean-Denis, MUNCH Pascal ayant donné procuration à GUTZWILLER Laurent, UEBERSCHLAG Franck ayant donné procuration à GENG Caroline.

Le secrétaire de séance : Mme GENG Caroline.

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier procès-verbal
2. Travaux communaux
3. Urbanisme
4. Chasse
5. Saint-Louis Agglomération
6. Divers

1. – APPROBATION du PROCES-VERBAL du 28 mars 2022

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Monsieur le Maire. Les corrections nécessaires ayant été apportées, aucune autre observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. – TRAVAUX COMMUNAUX**2.1. – Remplacement de la chaudière**

Après avoir étudié les différents devis de chaudière à pellets réceptionnés en mairie, à savoir :

- Entreprise MISLIN pour 60 500.00 € TTC,
- Entreprise BILGER pour 28 588.22 € TTC,
- Entreprise STOECKLIN pour 42 500.00 € TTC
- Entreprise HABE pour 42 500.00 € TTC,

et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier les travaux de remplacement de la chaudière de l'ensemble école/mairie à l'Entreprise BILGER de Riespach pour un coût global estimé à 28 588.22 € TTC.

2.2. – Façade de l'église

Monsieur le Maire présente le devis établi par l'Entreprise MAMBRÉ concernant les travaux de peinture de la façade pour un coût global estimé à 18 223.80 € TTC. D'autres devis sont en attente. Les crédits nécessaires à cette opération ont été prévus au budget.

2.3. – Sentier communal

Il est prévu de désherber le sentier communal situé entre la rue du Général de Gaulle et la rue de la Paix préalablement à la pose d'un gravier.

3. – URBANISME

3.1. – Documents d'urbanisme

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
CU Me Jehl Jean-Jacques, notaire	rue des Prés	CU d'information	Traité
CU Me Lang J. Marc	rue des Prés	CU d'information	Traité
PC Wilhelm Eric	2, Impasse des Vergers	Garage	Favorable

3.2. – Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le Conseil Municipal décide, sur proposition de Monsieur le Maire, de ne pas faire usage de son droit de préemption pour :

- la vente du bien bâti situé en section 2, parcelles 261/61 et 248/60 (10, rue des Prés), d'une superficie de 780 m², appartenant à M. et Mme BUBENDORFF Jordane et ROUVIERE Anna-Mélina à Mme DEVAUX Cyrielle et M. ZINNIGER Sven,
- le vente du bien non bâti situé en section 2, parcelle 263 (rue de Bâle), d'une superficie de 15 m², appartenant à M. et Mme ZISS Thierry à M. et Mme MUFFLER Alexandre.

4. – CHASSE

4.1. – Démission

Monsieur le Maire est destinataire du courrier adressé par M. WANNER Laurent, faisant part de sa démission de son poste de Vice-Président de l'Association de chasse « NEMROD », adjudicataire de la chasse à Knoeringue

4.2. - Nomination d'un permissionnaire de la chasse

M. HERMANN Claude, Président de NEMROD KNOERINGUE, adjudicataire de la chasse communale de KNOERINGUE, souhaite s'adjoindre un nouveau permissionnaire pour la période de chasse courant jusqu'au 1^{er} février 2024. Il s'agit de :

- M. Thierry KAYSER, domicilié 14, rue des Romains, 68220 KNOERINGUE

Le Conseil Municipal, après examen des pièces du dossier, constate que le permissionnaire a son séjour principal à moins de 100 km à vol d'oiseau du territoire de chasse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à la nomination de M. Thierry KAYSER au titre de permissionnaire de la chasse communale, sous réserve de l'avis de la Commission Consultative Communale de la Chasse.

5. – SLA : modification des statuts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce, à l'unanimité, en faveur de la modification des statuts de SLA comportant l'ajout d'une compétence facultative relative à la formation de groupements de commandes.

6. – DIVERS

6.1. – Projet de lotissement

Monsieur le Maire informe que la société SOVIA a un projet de lotissement rue des Romains. Il rappelle un point de règlement qui stipule qu'il est possible de construire sur une parcelle si cette dernière est contigüe à une parcelle déjà bâtie, ce qui, à ce jour, n'est pas le cas.

Il précise encore, à l'appui du plan présenté aux conseillers, qu'une conduite AEP traverse la parcelle concernée : la Commune n'a pas vocation à la déplacer, cette modification incombant au lotisseur.

Ces particularités seront portées à la connaissance du représentant de SOVIA.

6.2. – Journée citoyenne

Les conseillers sont invités à mener réflexion sur les divers ateliers à mettre en place en fonction des tâches qu'il conviendra de réaliser lors de la journée citoyenne de 2023.

6.3. – VPI

Le VPI (Véhicule de Première Intervention) de Knoeringue est proposé à la vente puisqu'il ne répond plus aux normes en vigueur en situation d'intervention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

Le Chef de Corps, Monsieur Philippe BURGER se charge de procéder.

6.4. – Subventions aux associations 2023

A la demande de Monsieur le Maire, les conseillers sont amenés à réfléchir et à proposer les subventions réajustées et réellement adaptées aux besoins des associations diverses qu'il conviendra d'allouer l'année prochaine. Ces propositions seront soumises au vote du Conseil lors de l'élaboration du BP 2023.

6.5. – Transport scolaire

Les démarches pour assurer le transport scolaire des enfants de Knoeringue vers Folgensbourg à compter de la rentrée prochaine sont en cours.

6.6. – Maison d'Assistants Maternels (MAM)

Les locaux de l'école laissés vides à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022 posent le questionnement de leur utilité future.

L'idée d'une Maison d'Assistants Maternels a fait son chemin. Mme Caroline GENG informe les conseillers présents que la procédure de mise en place d'une telle structure impose le passage des services de réglementation à l'issue duquel la Commune est informée des travaux qu'il conviendrait d'entreprendre pour répondre aux normes d'accueil et d'encadrement d'enfants.

A l'achèvement des travaux, les locaux pourraient alors être loués à l'association en charge de ce service.

6.7. – Animations à programmer

Monsieur Jean-Denis ZOELLÉ propose aux membres présents de réfléchir à diverses animations à mener durant l'année afin de (re)tisser un lien entre les habitants de la commune, après presque deux années de disette en la matière en raison de la pandémie. Il dresse une liste non exhaustive de diverses manifestations possibles :

- la journée citoyenne,
- un marché de Noël dans la salle polyvalente,
- une ou des marches nocturnes de printemps, d'hiver...,
- des ateliers divers pour les jeunes (bricolage, jeux de société,...)...

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h00.

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier procès-verbal
2. Travaux communaux
3. Urbanisme
4. Chasse
5. Saint-Louis Agglomération
6. Divers

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des
délibérations du conseil municipal de Knoeringue
de la séance du 9 mai 2022**

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
UEBERSCHLAG André	Maire		
GROELLY Patrick	1^{er} adjoint		
GENG Caroline	2^{ème} adjoint		
ZOELLE Jean-Denis	3^{ème} adjoint		
DOPPLER Franck	Conseiller Municipal	Absent	Ueberschlag André
FRISCH Guillaume	Conseiller Municipal	Absent	Zoellé Jean-Denis
GUTZWILLER Laurent	Conseiller Municipal		
MERTZ Julie	Conseiller Municipal		
MUNCH Johnny	Conseiller Municipal		
MUNCH Pascal	Conseiller Municipal	Absent	Gutzwiller Laurent
UEBERSCHLAG Franck	Conseiller Municipal	Absent	Geng Caroline

